

CHANGEMENTS ET PROMOTIONS DANS LE PERSONNEL DE LA "CANADA LIFE"

La vacance de secrétaire, occasionnée au siège de la "Canada Life", par la mort récente de M. Alex. Gillespie, a été comblée par les directeurs de la Compagnie à leur dernière assemblée, par la promotion au poste de secrétaire de M. C. R. Acres, précédemment assistant-secrétaire. M. Acres fait partie du personnel de la "Canada Life" depuis 1888 et cumulait ces temps derniers les rôles de chef-adjoint et d'assistant-secrétaire.

M. C. W. Ricketts, antérieurement caissier, a été nommé assistant-secrétaire.

Il est porté également à la connaissance du public les différents changements apportés dans le département de la gérance qui fut remanié provisoirement, il y a quelques mois et par lesquels M. F. Sanderson, M. A., F. F. A., gérant de la Compagnie depuis douze ans, devient gérant-conseil, tandis que l'assistant-gérant, M. W. A. P. Wood, passe gérant.

M. Sanderson, qui est au service de la Compagnie depuis 1890, a dorénavant la liberté d'agir comme gérant-conseil d'autres institutions. Comme membre du Conseil de nombreuses autres sociétés de Grande-Bretagne et d'Amérique et comme officier exécutif depuis plusieurs années de notre plus ancienne Compagnie d'assurance sur la vie, M. Sanderson est bien connu dans le monde des assurances.

M. Wood, qui est appointé gérant, est licencié de l'Université de Toronto, membre de la Société des Gérants d'Amérique, et est pour cette année, Président du Club des Gérants de Toronto. Il est attaché à la "Canada Life" depuis douze ans environ, et remplit brillamment depuis huit ans, le rôle d'assistant-gérant.

LA FAILLITE D'UNE CO-OPERATIVE

A notre époque où les attaques contre le petit commerce se multiplient et où de nombreux efforts sont tentés pour le supplanter au bénéfice de grosses agglomérations et sociétés à capitaux considérables, et portant le nom de "Trust" ou "Co-opératives", il est bon de souligner la faillite d'une de ces entreprises dont l'existence éphémère constitue une preuve de l'énergie résistance qu'opposent les détaillants à ces parasites, et leur volonté de briser leurs efforts.

La Co-opérative en question établie sous le nom pompeux de "Fédération Canadienne des Travailleurs de Thetford Mines", n'a pas vécu deux ans, et les \$7,800.00 de capital-actions arrachés au public par petites parts, (495 actions) ont été engloutis dans ce malheureux essai. Si l'on jette un rapide coup d'oeil sur le bilan de cette Société Co-opérative, on constate que le passif s'établit comme suit:

Créanciers Actionnaires	\$ 7,800.00
Créanciers Privilégiés	8,722.49
Créanciers Ordinaires	15,823.06

Total	\$32,345.55
Quant à l'actif, il représente	19,220.62

Soit un déficit de

\$13,124.93
Dans la liquidation de l'actif, les créanciers actionnaires ne reçoivent rien, et lorsque les créanciers privilégiés ont été payés intégralement, la balance (frais de liquidation déduits), permet un paiement aux créanciers ordinaires de 58½ p.c.

Ainsi donc, voilà une Co-opérative qui, dans l'idée des organisateurs devait anéantir tout le commerce local, et procurer à ses adeptes, des denrées à meilleur compte que le cours habituel et qui sombre lamentablement, n'ayant rem-

pli aucun des buts qu'elle se proposait, pas plus celui de faire tomber les détaillants de la localité, qui celui de faire oeuvre humanitaire et de procurer à l'ouvrier une vie moins chère. Bien au contraire, elle n'a fait que fortifier la situation prépondérante des commerçants environnants, et elle a malheureusement fait perdre à maints travailleurs le produit d'économies amassées durement, et qu'ils se sont laissés entraîner à confier à cette entreprise miroitante et hasardeuse.

L'épreuve est édifiante et elle nous ramène fatalement à cette conclusion que le véritable agent de distribution le plus économique est le détaillant.

Nous sommes sensibles aux appréciations ci-dessous re-produites qui soulignent les côtés utiles et instructifs de notre publication.

E. CRETE & FILS Le 19 mars 1912.
Marchands généraux
ST-FELIX DE KINGSEY, P.Q.
Le Prix Courant

Messieurs,

Vous trouverez inclus 2 dollars pour paiement d'avance de votre abonnement. Votre journal m'a beaucoup servi dans mon commerce et j'ai évité bien des pertes en consultant vos prix courants.

Vos dévoués,

E. Crête & Fils.

OCTAVE GAUDET Le 19 mars 1912
NORTH HAUT

Le Prix Courant

Messieurs,

Le Prix Courant me rend de grands services et j'ai plaisir à en renouveler l'abonnement.

O. Gaudet.

NEW THETFORD HOTEL
Thetford Mines, 20 mars 1912.

Le Prix Courant,
Messieurs,

Inclus \$2.00 pour un an d'abonnement à votre journal que je considère comme fort intéressant et indispensable à tout homme d'affaires.

A. GIRARD 21 mars 1912.
STE-JULIE DE VERCHERES
Le Prix Courant

Messieurs,

Je suis très satisfait du Prix Courant que je consulte tous les jours.

A. Girard.

CHEVALIER & FILS Le 15 mars 1912.
Marchands généraux
ST-LEON, P.Q.
Le Prix Courant

Messieurs,

Inclus chèque de deux piastres pour un an d'abonnement à votre journal. Nous nous plaisons à reconnaître qu'il nous donne d'utiles renseignements et nous considérons qu'il devrait être entre les mains de tous ceux qui tiennent un commerce.

Vos dévoués,

Chevalier & Fils.